Coop Santé du Nord de la Petite-Nation

François Ménard, kinésiologie-ostéopathie
lundi – mardi – mercredi – jeudi

Josée Charette, massothérapie - réflexologie
mercredi – jeudi

Dominique Rakotomanga, infirmière en soins de pieds
mercredi – jeudi

Stéphane Bertrand & Linda Allaire, prise de sang
mercredi – jeudi – vendredi

Secrétariat et Mélanie Letendre, infirmière praticienne spécialisée
Lundi—mercredi— jeudi de 8h à 16h

Médecins : **selon leurs disponibilités**

La Coop est fermée lors des jours fériés

Prenez note que l'horaire peut varier selon les circonstances et/ou imprévus

Il est important de téléphoner pour prendre un rendez-vous pour pouvoir profiter des services de la Coop.

819 508-2070

Coop Santé du Nord de la Petite-Nation

Nous vous rappelons que les rues Principale (route 321) et Albert-Ferland (route 315) sont sous la responsabilité du Ministère des Transports du Québec (couramment nommé MTQ). Donc, pour toutes plaintes relatives à ces routes, veuillez communiquer avec eux en composant le **511**.

Municipalité de Chénéville
63, rue de l'Hôtel-de-Ville
Chénéville (Québec)
J0V 1E0

Courriel :
adm.cheneville@mrcpapineau.com
819 428-3583 poste 1201

Petit journal Chénéville - Septembre 2019

La Municipalité de Chénéville, une qualité de vie!

Avis aux citoyens desservis par l'aqueduc

Rinçage du réseau d'aqueduc

La Municipalité de Chénéville effectuera le rinçage du réseau d'aqueduc. Ces travaux seront effectués le **mardi 1er octobre 2019** toute la journée.

Cette opération de rinçage vise à éliminer les dépôts dans les conduites et ainsi assurer le maintien de la bonne qualité de l'eau potable. Pour réaliser le rinçage efficacement, les bornes-fontaines seront ouvertes afin d'en faire couler l'eau.

Il faut savoir que l'intervention peut causer certains désagréments, tels que des baisses temporaires de pression et une eau brouillée. Les citoyens desservis par l'aqueduc sont donc invités à vérifier l'eau avant de l'utiliser. En présence d'eau colorée ou contenant des particules de minéraux, il suffit de laisser couler le robinet d'eau froide jusqu'à ce qu'elle devienne incolore. Notez que cette coloration n'engendre aucun risque pour la santé. Cela peut par contre occasionner certains désagréments, dont des taches sur les tissus. Il est donc recommandé de ne pas faire de lessive lors de cette journée.

À la fin de la journée, veuillez vérifier si vos filtres de robinetterie contiennent des dépôts et, le cas échéant, nous vous recommandons de les nettoyer soigneusement et de laissez l'eau s'écouler de tous vos robinets durant quelques minutes.

Nous nous excusons des inconvénients que cette opération pourrait vous occasionner et nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration dans ce programme vers une meilleure gestion de notre réseau d'eau potable.

Fuite d'eau

Si vous constatez une accumulation d'eau, un écoulement inhabituel sur votre propriété ou sur la voie publique, il peut s'agir d'une fuite d'eau sur le réseau. Cette fuite peut générer un bruit continu et même diminuer la pression d'eau dans votre secteur.

Communiquez avec nous pour nous aviser de la problématique afin que notre équipe se rende sur place et évalue la situation.

Service sécurité incendie

Près de 1 200 feux de cheminée surviennent en moyenne chaque année au Québec. Ils représentent une source potentielle d'incendie de bâtiment qui pourrait causer d'importantes pertes matérielles et humaines. Par conséquent, il est important de confier l'installation d'un nouvel appareil de chauffage à un professionnel du domaine. Il faut également s'assurer d'un entretien régulier de l'appareil et de ses composantes, entre autres par le ramonage.

Pour plus de renseignements, veuillez consulter le site internet de la Sécurité publique du Québec au **www.securitepublique.gouv.qc.ca** dans la section «sécurité incendie» sous-section «prévenir incendie», onglet «conseils de prévention».

Taxes municipales

Chaque année, conformément au Code municipal du Québec, une liste des personnes endettées envers la municipalité pour les taxes municipales impayées est déposée au conseil en décembre.

Tout solde en souffrance au **31 décembre 2018** devra être acquitté, sinon les dossiers seront envoyés à la MRC de Papineau pour recouvrement en vente pour non-paiement de taxes.

Pour informations supplémentaires, veuillez communiquer avec
madame Sylvette Lavergne du service de la taxation au 819 428-3583, poste 1206.

Nouveaux résidents

Vous avez effectué l'achat d'une nouvelle maison dans notre municipalité? Veuillez vous assurer d'effectuer votre changement d'adresse et de nous remettre vos coordonnées. Lorsque nous recevons l'acte notarié, celui-ci indique votre adresse au moment de la signature. Passez nous rencontrer pour modifier vos informations: nous vous remettrons des documents informatifs et il nous fera plaisir de répondre à vos questions.

Soyons vigilants!

Plusieurs actes de vandalisme ont eu lieu dans la municipalité, sur les terrains municipaux entre autres. Nous demandons à tous d'être vigilants et de rapporter tous évènements suspicieux à la Sureté du Québec en composant le 911.

Nous vous rappelons que des caméras de surveillances sont installées dans les bâtiments municipaux et que les images captées par celles-ci sont remises à la police lors de méfaits.

À ne pas oublier que les équipements brisés et/ou endommagés sont payés par tous les contribuables de la municipalité, via le compte de taxes.

Élections fédérales

Vote par anticipation : vendredi 11 octobre 2019
samedi 12 octobre 2019
dimanche 13 octobre 2019
lundi 14 octobre 2019

Le jour des élections : Lundi 21 octobre 2019

Salle Danny-Legault
77, rue de l'Hôtel-de-Ville
Chénéville

Pour plus d'informations: www.elections.ca

Maison des jeunes/Prévention César

La maison des jeunes est en fonction au gymnase du Centre St-Félix-de-Valois.

Voici l'horaire de leurs activités : mardi et jeudi de 15h à 21h .

Pour y aller, passez par la porte arrière de l'édifice.

Pour plus d'informations, suivez-les sur Facebook!

Guignolée des élus

La *Guignolée des élus*, anciennement nommée *Guignolée des maires*, a eu lieu le **vendredi 30 août** dans les municipalité de Papineauville, Chénéville et Val-des-Bois.

Rappelons que cette *Guignolée* a lieu durant la période estivale afin de restreindre le nombre d'activités de financement avant la période des Fêtes et par le fait même, d'éviter la sollicitation accrue des citoyennes et des citoyens du territoire à ce moment de l'année. Cette initiative visait à amasser des dons dédiés aux personnes vivant sous le seuil de la pauvreté sur le territoire de la MRC.

Les dons amassés ont été versés aux banques alimentaires offrant un service aux citoyennes et aux citoyens du territoire de la MRC. La mission de ces organismes est de fournir aux familles qui en font la demande de la nourriture nécessaire à leur besoin. Elles fournissent aussi, dans certains cas, de la nourriture aux enfants dans les écoles.

Merci pour votre générosité!

Dons amassés pour Chénéville : 4 850.00$

Fabrique St-Félix de Valois

Une vente de manteaux, d'accessoires et de bottes d'hiver, servant de campagne de financement pour l'église St-Félix de Valois, aura lieu durant la grande fin de semaine d'octobre, soit les **11, 12 et 13 octobre 2019**, de 9h à 16h, à la sacristie de l'église.

Aussi, la Friperie *Les trésors du recyclage* est ouverte du mardi au samedi de 13h à 16h. Les profits de la Friperie servent également à l'église.

Écocentre et gros rebuts

Jusqu'au 18 octobre, l'écocentre est ouvert **du jeudi au lundi de 8h à 16h**.

À partir du 19 octobre, les heures d'ouverture pour la période hivernale seront les **samedis de 10h à 16h**

*******L'Écocentre est fermé les jours fériés.*******

123, chemin du Parc, Municipalité de Lac-Simon - Site de l'ancien dépotoir municipal
Téléphone: 819 428-3906, poste 1879

Prochaine collecte porte-à-porte de gros rebuts
(et dernière avant le printemps) :
17 octobre 2019

Ce ne sont pas tous les articles acceptés à l'écocentre qui peuvent être ramassés lors de la collecte des gros rebuts. Les matériaux de construction, les réservoirs à eau chaude et les carrosseries d'automobiles, entre autres, ne sont pas ramassés.

***Veuillez noter que vous devez mettre en bordure du chemin les articles pour les gros rebuts **seulement quelques jours** avant la collecte. Il est interdit de laisser des articles sur le bord du chemin à tout autre moment. ***

Articles promotionnels

Portez fièrement les couleurs de votre municipalité!

Des porte-clés commémorant le 20ème anniversaire de l'Exposition d'autos de Chénéville sont en vente à la mairie pour la modique somme de 5.00$ chacun. Sont également disponibles des épinglettes au motif des armoiries municipales au coût de 3.00$/chaque.

Ces tarifs incluent les taxes applicables.

Activités - Été 2019

Lancement des politiques familiale et MADA

Le 23 juin 2019, la Fête nationale a été célébrée sur le terrain de l'église. Cette activité était combinée au pique-nique annuel de la Fabrique St-Félix de Valois. Le Cercle des fermières ainsi que la Maison des jeunes / Prévention César étaient présents afin d'animer et faire participer les citoyens à divers ateliers. Un buffet pique-nique a été offert gratuitement et, pour une première expérience, dans le but d'un virage écologique, de la vaisselle réutilisable a été fournie à une partie des gens qui profitaient du buffet.

La Municipalité a profité de cette occasion pour lancer les nouvelles politiques, familiale et amie des aînées (MADA). Lors d'une conférence de presse, le plan d'action a été présenté à la population. Ces actions sont ressorties des consultations du comité des politiques, des divers organismes rencontrés et des réponses au sondage complété par les gens de la communauté. Des exemplaires des politiques ont été distribués à ceux qui étaient présents. Pour les personnes intéressées à consulter les politiques, le document est disponible sur le site internet de la municipalité. Il est aussi possible d'en obtenir une copie papier en passant dans les bureaux municipaux.

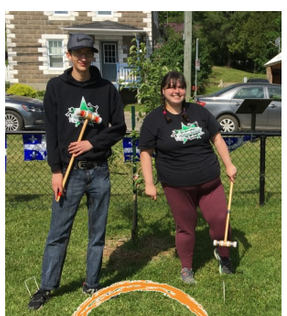

Activités à venir

Cet automne, les travaux d'aménagement dans les sentiers de la montagne du parc Robert-Latour débuteront. Une carte sera affichée au petit belvédère en bas de la côte à glisser.

Badminton

Les lundis et mercredis, à 18h et à 19h, des terrains sont disponibles pour jouer au badminton. Vous n'avez qu'à vous présenter au Centre St-Félix-de-Valois pour en profiter au coût de 8$/heure/terrain. Pour plus d'informations, veuillez contacter le service des Loisirs.

Vie-Active

Nouveaux cours de *Vie Active* pour les personnes de 50 ans et plus, offerts gratuitement avec la collaboration de la municipalité. Les cours débuteront le mercredi 2 octobre à 9h30. Ils auront lieu au Centre St-Félix-de-Valois, dans la salle du haut.
Pour plus d'informations, contacter madame Danielle Meunier au **819 428-2381**.

Halloween

Depuis plusieurs années, la Fabrique de l'église St-Félix de Valois distribue des bonbons que la municipalité fournit, en plus des chocolats chauds pour réchauffer les enfants le soir de l'Halloween. L'an passé, un comité d'Halloween a été créé par quelques résidents de Chénéville et du Lac-Simon, avec la collaboration de la Fabrique, afin de bonifier l'événement. Les entrées extérieure et intérieure de l'église ont été décorées et des citoyens ont décoré des tables afin de distribuer des bonbons qu'ils avaient apportés. Il y a eu la visite de 155 petits monstres, pour le plaisir de tous. Les parents des tout-petits étaient bien heureux de l'initiative, puisqu'elle permettait de combler les enfants avec un seul arrêt. Le but premier du comité est que les résidents, commerces et entreprises de la municipalité participent, en s'installant sur le terrain ou à l'entrée de l'église, afin d'agrandir cette fête d'année en année. Vous êtes intéressés? Vous pouvez monter une table, un chapiteau, vous déguiser et remettre des bonbons! C'est aussi simple que cela! La municipalité contribuera une fois de plus à l'activité et les Chevaliers Colomb seront sur place encore cette année.

Pour toutes informations, vous pouvez laisser vos coordonnées au **819 428-3300** ou par courriel josauve@outlook.fr afin d'être informés des préparatifs et de la date de la rencontre du comité, qui aura lieu au sous-sol de l'Église la 2e semaine d'octobre.

Urbanisme

Affichage

L'affichage, même temporaire, est règlementé par le règlement de zonage. Pour vous assurer que votre affiche respecte le règlement, ainsi que pour vérifier s'il est nécessaire d'obtenir un certificat d'autorisation pour son installation, veuillez communiquer avec l'inspecteur municipal, monsieur Pierre Blanc, au **819 428-3583, poste 1205**.

Abri d'hiver pour véhicules et clôtures à neige

Règlement de zonage 2016-061 ARTICLE 75

- Les abris d'hiver pour les véhicules et les clôtures à neige sont autorisés dans toutes les zones du **1er octobre au 30 avril suivant**. Tous les éléments de la structure et du revêtement, incluant toute toile, doivent ensuite être démontés et remisés.
- Les abris d'hiver sont limités au nombre de deux (2) par terrain et doivent être construits d'une structure métallique et être revêtus de façon uniforme de toile ou de polyéthylène tissé et laminé. Ils doivent être situés à une distance minimale d'un (1) mètre de l'emprise de la rue.
- La hauteur maximale de tout abri d'hiver est de trois (3) mètres.

Disposition des feuilles mortes et aiguilles de pin

Nous vous rappelons que les feuilles mortes et les aiguilles de pin ne sont pas ramassées dans les ordures et le recyclage

Nous vous suggérons de faire du ¨feuillicyclage¨:
C'est une pratique qui consiste à favoriser la décomposition des feuilles mortes qui tombent au sol à l'automne en les déchiquetant en petits morceaux à l'aide d'une tondeuse. Pour faciliter le tout, faire la tonte en plusieurs fois, sur des feuilles sèches.

Une fois déchiquetées, les feuilles peuvent :

- être laissées sur place où elles se décomposeront ;
- être ajoutées au compost pour l'enrichir en carbone ;
- être utilisées, seules ou en mélange, comme paillis de jardin;
- être mélangées au sol.

Les feuilles mortes sont exceptionnellement riches en matière organique et réduisent ou même éliminent le besoin de fertiliser les jardins et plates-bandes.

Pensons écologiquement!

Activités - Été 2019

Le Souper Festif du Maire

Le 13 juillet 2019 avait lieu la deuxième édition du *Souper festif du Maire* au cours de laquelle près de 200 personnes étaient au rendez-vous. La température étant clémente, nous avons pu, grâce à de gros ventilateurs, bien profiter de la salle Danny-Legault lors du souper et du spectacle de soirée. La famille Lavergne, propriétaire de la ferme Porcine Lavergne, a été heureuse et satisfaite de participer à l'événement. Le groupe Brian Harbec band a livré une performance enflammée.

Activités - Été 2019

Exposition d'autos de Chénéville

Dimanche le 14 juillet 2019 avait lieu la 20ème édition de l'*Exposition d'autos de Chénéville*.

Plus de 150 voitures sont venues en exposition. Un porte-clés souvenir a été offert à tous les exposants et, comme à l'habitude, un dîner hot dog leur était servi en collaboration avec la Légion royale canadienne filiale 205/Petite-Nation.

Un hommage a été porté à Monsieur Royal Lirette, à sa femme et à leur fils, monsieur Robert Lirette, pour leur contribution à *l'Exposition d'autos*. Le fondateur de l'expo était présent avec sa Thunderbird 1978 et a répondu aux nombreuses questions des visiteurs et exposants concernant sa passion pour les vieilles voitures.

Deux artistes du Brian Harbec Band assuraient la partie d'animation musicale. Pour célébrer en grand ce 20ème anniversaire, une fabuleuse animation de foule d'Espace Forain et leur spectacle *Pique-nique* a été présenté. La température ensoleillée, mais avec une brise de fraîcheur, a fait en sorte que même en fin de journée, vers 16h, beaucoup de visiteurs s'attardaient encore sur le site.

Activités - Été 2019

Festival Recycl'art en région

Du **8 au 21 juillet 2019**, la municipalité a accueilli 10 magnifiques œuvres au cœur du village. L'exposition et les activités (Expo d'autos, déjeuners aux crêpes et bazar), ont été bien appréciées des visiteurs.

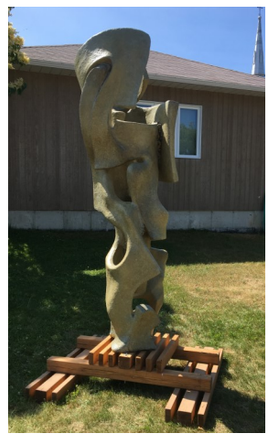

Bibliothèque

ATELIER GRATUIT

Apportez votre appareil de lecture
(ordinateur portable, tablette, liseuse, etc.)

CHÉNÉVILLE

17 OCTOBRE 2019 à 13 h
Bibliothèque de Chénéville/Lac-Simon
77, rue Hôtel-de-Ville, Chénéville

Consultez la programmation complète des ateliers offerts à travers les différentes MRC de l'Outaouais au www.reseaubiblioutaouais.qc.ca

©Visuel graphique, gracieuseté de la MRC des Pays-d'en-Haut.

La Biblio est ouverte selon l'horaire suivant:

-lundi de 18h à 20h
-mercredi de 13h à 16h
-jeudi de 18h à 20h
-samedi de 9h à midi

La bibliothèque est située dans le centre St-Paul au 75, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Pour plus d'information sur les formations offertes, veuillez communiquer avec la responsable de la bibliothèque, madame Madeleine Tremblay, au 819 428-3583, poste 1255.

RÉSEAU BIBLIO de l'Outaouais

ENTREZ DANS L'ESPACE DE LA RÉALITÉ VIRTUELLE

VIVEZ UNE EXPÉRIENCE MÉMORABLE!

26 OCTOBRE 2019

Bibliothèque de Chénéville/Lac-Simon
77, rue Hôtel-de-Ville
Chénéville
De 9 h à 12 h

RÉSEAU BIBLIO de l'Outaouais — fabrique mobile — Québec

Ce projet s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre d'une mesure du Plan culturel numérique du Québec.

Noël des enfants

Pour les enfants de 0 à 12 ans
résidents de Chénéville et Lac Simon
Dimanche 1 décembre 2019
à la salle Danny-legault
(77 rue hôtel-de-ville à Chénéville)

Inscription du 1 octobre au 3 novembre 2019

819-921-6798

Organisé par le Comité des Sports et Loisirs de Chénéville Inc en collaboration avec la Municipalité de Chénéville.